

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-360/SG/FP portant engagement d'un élève instituteur principal .

n° 73-360/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
1 mars 1973

Numéro JO
n° 6 du 25/03/1973

Date du numéro
25 mars 1973

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— M. Abdourahman Hassan Robleh, titulaire du baccalauréat de l'enseignement du second degré, est, pour compter du 22 janvier 1973, admis à la session normale en qualité d'élève-instituteur principal.

Art. 2

— M. Abdourhaman Hassan Robleh percevra une indemnité mensuelle de stage d'un montant égal au 8/10^e de la rémunération perçue par Un instituteur principal stagiaire (indice 500).